



ACIS ASBL

Au rythme de votre vie

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

Projet de Vie Institutionnel

La Chanterelle

Gembloux





La Chanterelle

Le projet de vie institutionnel

Le projet de vie est un document qui définit les valeurs sur lesquelles repose l'organisation ainsi que la philosophie de la maison de repos. C'est un document légal, imposé par la Région Wallonne. Chaque maison de repos rédige son propre projet, l'évalue et l'adapte en fonction de l'ensemble de ses résidents.

Outre les valeurs institutionnelles, l'objectif de ce document est de définir le cadre de travail de l'établissement afin de garantir le bien-être optimal de la personne âgée. Cet outil se veut évolutif et son but ultime est d'offrir à chaque résident l'accompagnement qui lui est le plus adapté.

Le projet de vie institutionnel comprend également un plan de qualité avec divers objectifs d'amélioration choisis et évalués tous les deux ans par le directeur de l'institution en concertation avec les résidents et les membres du personnel.



Contenu

- Les valeurs de l'institution
- La philosophie de la maison de repos par rapport aux résidents, à leur accueil et à leur cadre de vie
- Les dispositions par rapport aux soins
- Les dispositions par rapport à l'hôtellerie



- Les dispositions par rapport aux animations
- Les dispositions par rapport au travail interdisciplinaire, incluant les formations
- La participation du résident et de sa famille
- Les myosotis : l'unité adaptée
- Le plan de qualité



Introduction générale

NOS VALEURS INSTITUTIONNELLES

La Chanterelle fait partie de l'Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé (ACIS). Toute l'approche de l'ACIS consiste à mettre la Personne au centre de son action dans le cadre des valeurs de respect de la personne humaine, de solidarité et de maintien de l'autonomie et de professionnalisme.

Le respect de la personne.

L'ACIS se donne comme source de réflexion et d'action, le respect de la personne humaine dans sa vie, dans ses projets, dans sa souffrance.

La solidarité

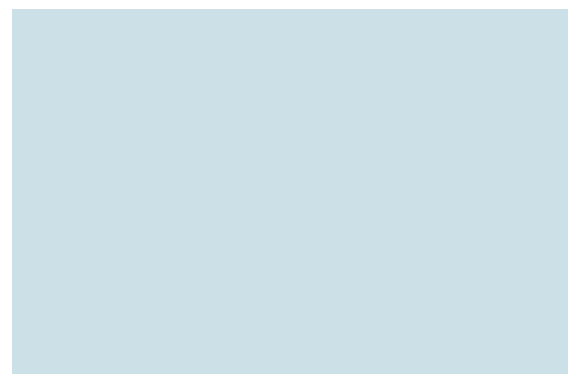
Nous privilégions la solidarité entre les différents acteurs en étant créatifs et innovants pour proposer des solutions adaptées.

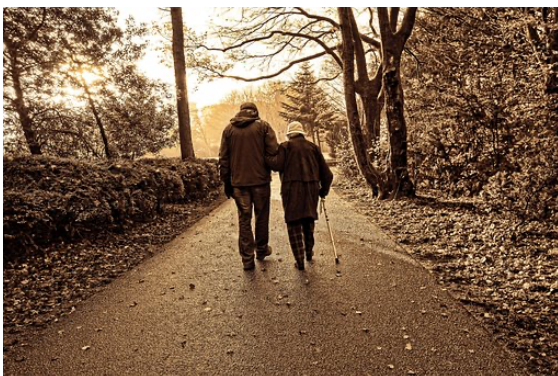
Le maintien de l'autonomie

Nous veillons à construire avec chacun de nos bénéficiaires son projet de vie afin qu'il puisse maintenir et développer la plus grande autonomie possible.

Le professionnalisme

Nous proposons un accompagnement de qualité grâce à l'expertise des collaborateurs et une politique de formation continue.





LA RÉSIDENCE LA CHANTERELLE

La Chanterelle accueille 112 résidents en maison de repos. Elle se caractérise par la diversité de son offre de services et de soins. Chaque personne est unique et ses besoins le sont tout autant. La qualité de l'accompagnement dépend en grande partie de la qualité des soins, du confort de vie, de la bonne maîtrise des métiers mais, surtout et avant tout, du dévouement et de l'ambiance chaleureuse que l'on peut y développer.

La Chanterelle choisit de se distinguer par une offre de services adaptés aux besoins de la personne âgée. En fonction de la pathologie et du degré de dépendance, vous trouverez :

- Une Résidence Service ; 35 appartements.
- Un Centre de Jour et de Soins ; 15 places.
- Un Service Court Séjour ; 9 places.
- Une MRPA (unité pour les personnes sans difficultés motrices) ; 22 places.
- Un Service Sécurisé (unité pour les personnes souffrant de démence) ; 25 places.
- Deux Services MRS (unités pour les personnes ayant des difficultés motrices) ; 56 places.

Cadre de vie

Une maison de repos est avant tout un lieu de vie résidentiel où se côtoient intimité, rencontres et soins de la personne. C'est dans cette optique que la résidence La Chanterelle s'organise.

Le hall d'entrée se veut un lieu d'échange et de circulation. Il est aménagé en différents espaces afin de permettre aux résidents de se rencontrer (salons, cafétéria, salle à manger, Chapelle...). Il donne également accès à l'ensemble des différents services administratifs, secrétariat, ressources humaines et comptabilité. Soucieux d'assurer un accueil et un suivi de qualité, ces services agissent pour le bien-être des résidents et du personnel.

Afin de garantir l'intimité du résident, La Chanterelle propose des chambres individuelles, pourvues chacune de sa propre salle de bain. Elles sont équipées du mobilier de base nécessaire au confort et aux soins du résident. Néanmoins, nous invitons chaleureusement le résident et sa famille à la personnaliser à son goût en y amenant meuble et décorations qui lui sont chers, tenant toutefois compte des mesures de santé et de sécurité.

Une fois aménagée, cette chambre devient le domicile du résident. Chaque personne est tenue de frapper à la porte, d'attendre une réponse avant d'entrer et de s'annoncer. Dans ce sens, tous les membres du personnel veillent à respecter la vie intime, relationnelle et affective des résidents dans la mesure du possible quelles que soient leurs préférences et habitudes.

À chaque étage sont aménagés plusieurs lieux de convivialité. Ils permettent à chacun de sortir de sa chambre et d'avoir un lieu de rencontre et d'activité. Chaque service, hormis celui de la MRPA, possède sa propre salle à manger à son étage. Des activités, propres à la spécificité du service, y sont aussi régulièrement organisées.

Les salles dédiées à la revalidation, sont situées au 2^e étage pour la kinésithérapie et au rez-de-chaussée pour l'ergothérapie. Elles sont également des lieux de rencontres, d'échanges et de convivialité. La Chanterelle dispose d'un agréable jardin agrémenté d'une belle terrasse sous un car port. Cet espace extérieur est accessible directement depuis la salle à manger du rez-de-chaussée et les personnes à mobilité réduite peuvent s'y rendre de manière aisée.

Le résident accueille ses visiteurs de 13h à 20h afin de garder le contact avec sa famille et ses proches. La direction se réserve néanmoins le droit de suspendre ou d'interdire l'accès à la maison à toute personne (famille comprise) qui ne respecterait pas les règles de bienséance.

L'accueil

L'entrée en maison de repos est une décision difficile, encore plus lorsqu'elle est imposée par les circonstances de la vie. La qualité de l'accueil d'un futur résident et de sa famille est une contribution essentielle et indispensable à la réussite de son intégration. Le personnel est donc à votre service pour vous conseiller et répondre à toutes vos questions tout au long de votre vie au sein de la maison.

Nous distinguons trois types d'accueil : le premier contact, l'accueil au quotidien et le suivi de l'accueil.

LE PREMIER CONTACT

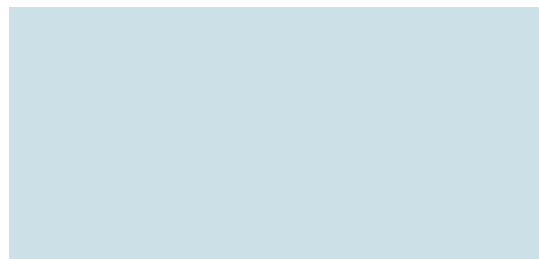
Le premier contact, qu'il soit par téléphone ou lors d'une visite, permet à la personne de se faire, non seulement une idée globale de l'organisation de la maison, mais aussi, d'être écoutée et rassurée.

L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN

L'accueil se vit au quotidien : dans les couloirs, au téléphone, dans les services, dans les lieux communs. La disponibilité, le ton de la voix, un sourire, une attention sont d'une importance capitale pour que le résident se sente accueilli au jour le jour.

LE SUIVI DE L'ACCUEIL

Afin de l'accompagner et de le comprendre au mieux, un entretien est réalisé avec le résident et/ou sa famille. L'histoire de vie de la personne est ainsi établie ainsi que son projet de vie personnalisé. Ce dernier donne un sens à ce que le résident souhaite vivre au sein de sa maison de repos. Ce dernier permet à l'équipe de mieux connaître le résident afin de s'adapter le plus adéquatement possible aux besoins, habitudes et attentes du résident. Cet entretien offre également la possibilité de déposer les sentiments de crainte ou de culpabilité qui pourraient entraver la bonne collaboration entre la famille et les services pluridisciplinaires de la maison.



Le résident, une personne à part entière

Nous veillons, à La Chanterelle, à privilégier le degré d'autonomie (la capacité à choisir par soi-même) et d'indépendance (capacité à agir/faire sans l'intervention d'autrui) du résident.

LE RESPECT DE L'INTIMITÉ ET DE LA SINGULARITÉ

Pour les habitudes, nous tentons, au maximum, de prendre en compte les rythmes de vie de la personne. Le lever et le petit-déjeuner sont particulièrement organisés avec souplesse, dans le respect des habitudes de chaque résident.

Une attention particulière est portée à la relation pendant les soins. Ils sont l'occasion d'accompagner le résident dans la réalisation des gestes du quotidien. Nous veillons ainsi à stimuler les capacités de la personne lorsque cela est encore possible. « Faire avec » plutôt que « faire à la place ».

Le résident a le droit de décider en toute liberté de l'orientation de ses soins, du choix de son médecin et de ses activités. Nous l'invitons également à exprimer ses souhaits de fin de vie. Nous veillerons particulièrement à ce que ses valeurs spirituelles et morales soient respectées jusqu'à son dernier souffle.

La personne est appelée par son nom de famille ou le nom de son choix. Nous utilisons le « Vous » en tout temps, sauf à la demande du résident.

S'annoncer avant d'entrer dans la chambre demeure une évidence. Respecter la pudeur et l'esthétique de la personne également. Tout est mis en œuvre pour redonner ou maintenir une image valorisante de la personne.

LA PARTICIPATION DU RÉSIDENT ET DE SA FAMILLE

Les résidents et leur famille sont des acteurs importants dans la vie de la résidence. Leur présence et leur participation aux diverses fêtes facilitent l'intégration et la convivialité. Leurs interpellations permettent également d'améliorer la qualité de notre accompagnement.

La vie spirituelle du résident est maintenue. S'il le souhaite, le résident peut participer, chaque semaine, aux offices célébrés à côté de la Chapelle. L'expression des souhaits de fin de vie est encouragée au sein de la maison de repos. Le médecin traitant ainsi que tous les membres du personnel accompagnent le résident dans le respect de ses volontés et de sa dignité.

LE CONSEIL DES RÉSIDENTS (POUR LES MRPA, MRS, CS)

Tous les trois mois a lieu un Conseil des Résidents. Dans ce lieu d'échanges, les résidents (ou leurs représentants) sont invités à exprimer leurs désirs ou leurs mécontentements, mais aussi leurs suggestions afin d'améliorer la qualité de la vie de la résidence.

À chaque réunion du Conseil des résidents est établi un rapport. Celui-ci peut être consulté par les résidents, les membres de leur famille ou leurs représentants.

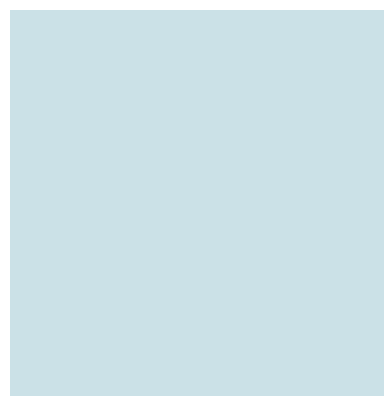
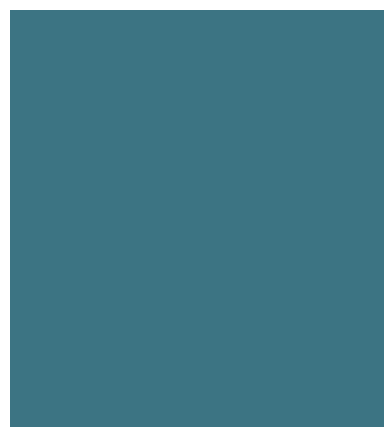
LA COLLABORATION AVEC LES ÉQUIPES SOIGNANTES

Les équipes soignantes et paramédicales apprécient collaborer étroitement avec les familles des résidents. Les multiples informations confiées permettent un accompagnement davantage personnalisé, dans le respect des habitudes du résident.

L'échange d'informations favorise également un climat de confiance.

LES RÉUNIONS À LA DEMANDE DE LA FAMILLE AVEC LE CHEF DE SERVICE

À tout moment, la famille peut prendre rendez-vous avec le chef de service.



Les dispositions

PAR RAPPORT AUX SOINS

Le personnel, et tout particulièrement le personnel soignant, se doit d'être humain et authentique dans ses relations. Il fait preuve d'empathie, en se mettant à la place du résident, afin de mieux saisir ce que ce dernier ressent et ainsi mieux adapter ses approches.

Bien que la qualité des soins soit reconnue à La Chanterelle, nous veillons à l'améliorer chaque jour. Différents moyens et outils sont à notre disposition pour œuvrer dans ce sens :

- ✓ Le rapport du matin, de l'après-midi et du soir : les informations importantes concernant les résidents sont partagées oralement aux collègues. Ces informations sont également notées dans un rapport écrit, disponible dans chaque service.
 - ✓ Les réunions d'équipe sont organisées par le chef de service. La fréquence dépend de l'organisation du service (de 2 à 4 fois par mois)
 - ✓ Réflexion et évaluation quant au meilleur accompagnement à offrir à la personne. Des réunions pluridisciplinaires sont prévues à cet effet. Un projet de vie individuel est élaboré à l'entrée du résident et réévalué périodiquement.
 - ✓ Les réunions « comité de nursing » réunissent les différents responsables de services autour du directeur. Leur objectif est d'établir une ligne de conduite commune et de prendre les décisions en lien avec l'organisation de l'établissement.
 - ✓ À chaque visite du médecin traitant, un échange verbal a lieu entre le personnel de soins et le médecin afin d'éclairer ce dernier sur le vécu et le quotidien du résident.
 - ✓ Pour chaque résident, le plan de soins et les observations sont complétés quotidiennement, systématiquement et de manière informatisée. Le plan de soins est personnalisé et établi en équipe pluridisciplinaire (kiné, logo, ergo). S'il le souhaite, le résident peut bénéficier des services de revalidation.
 - ✓ Une collaboration étroite entre le médecin coordinateur, les médecins traitants et la chef de nursing est assurée afin de garantir une réflexion quant à l'efficacité de soins de qualité.
-

-
- ✓ La référente soins palliatifs et le médecin coordinateur seront particulièrement attentifs, lors de la fin de vie d'un résident, à lui apporter, ainsi qu'à sa famille, un accompagnement continu et discret dans les différentes étapes de ce processus. La Chanterelle collabore également de manière étroite avec la plate-forme namuroise des soins palliatifs.
 - ✓ Pour chaque résident, un projet de fin de vie (projet thérapeutique) sera élaboré. Y seront discutées, en concertation avec le résident, sa famille, le médecin traitant et l'équipe, les dispositions souhaitées par le résident par rapport aux actes médicaux portés ou non lors de sa fin de vie.
 - ✓ Le service des Myosotis héberge les résidents souffrant de troubles cognitifs. Cette unité sécurisée accompagne spécifiquement les résidents en perte d'autonomie.
 - ✓ Une salle « bien-être » (massage, aromathérapie, sons et lumières) offre aux résidents, et particulièrement ceux du service des Myosotis, la possibilité d'un moment de détente, d'évasion ou tout simplement, de retour à soi et d'apaisement.

PAR RAPPORT À L'HÔTELLERIE

Le service hôtellerie est composé de deux équipes : l'équipe cuisine et l'équipe d'entretien.

L'ÉQUIPE CUISINE

Le repas est un moment important. Il est à la fois un point de repère dans la journée du résident mais il est surtout un moment de plaisir et de convivialité. Le repas de midi est donc pris, pour la majorité des personnes, à la salle à manger ; lieu de rencontre et de vie sociale.

Une attention particulière est portée à la qualité des aliments et aux normes HACCP. Des repas variés et en fonction des saisons sont proposés. Chaque régime est pris en compte.

La dénutrition chez la personne âgée est combattue en permanence. La diététicienne évalue mensuellement l'état nutritionnel de chaque résident et met en place les moyens pour la contrer.

Des bilans diététiques et logopédiques sont réalisés afin de proposer le plan alimentaire le plus adapté à la personne.

Des occasions particulières et traditionnelles (repas à thème, Noël, fête des pères et mères,...) permettent aux résidents de partager un moment privilégié avec leurs familles.

L'ÉQUIPE D'ENTRETIEN

L'état de propreté de la Maison montre le souci apporté au respect de la personne hébergée et aux familles qui leur rendent visite.

L'équipe d'entretien assure, de manière quotidienne, l'entretien des chambres et des lieux de vie du résident. Une collaboration étroite avec les soignants est requise. En effet, le nettoyage des chambres ne débute que lorsque le nursing complet est terminé.

LE SERVICE TECHNIQUE

Le service technique assure le bien-être, le confort et la sécurité de chacun au sein de La Chanterelle. Il répond aux demandes et aux besoins du résident et des membres du personnel afin de garantir et maintenir un cadre de vie agréable et fonctionnel.

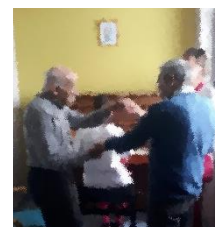
PAR RAPPORT AUX ANIMATIONS

Animer c'est « donner à quelque chose la vie ou l'apparence de la vie » (Larousse).

L'animation, par son sens vivant, s'inscrit, à La Chanterelle, dans deux objectifs visant le bien-être du résident. Tout d'abord, les activités offrent une ouverture sur le monde extérieur et rythment le quotidien. Lieu d'interactions, elles permettent les échanges entre les résidents et rompent ainsi l'isolement. Nous proposons des semaines et dîners à thèmes, des excursions, des jeux de société, des ateliers cuisines, des groupes de discussions, des activités

manuelles, de la gymnastique, des ateliers d'équilibre, de la (cyclo)-danse, des ateliers de médiation animale, des jeux de réflexion et de stimulation cognitive, de la musique et du chant....

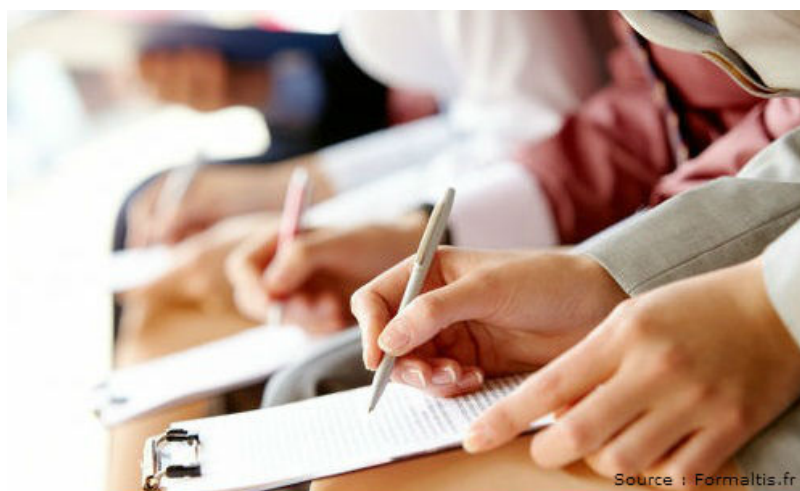
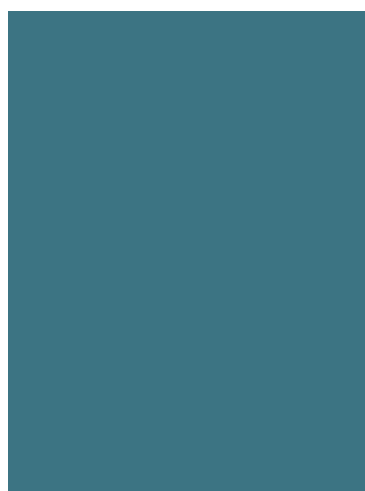
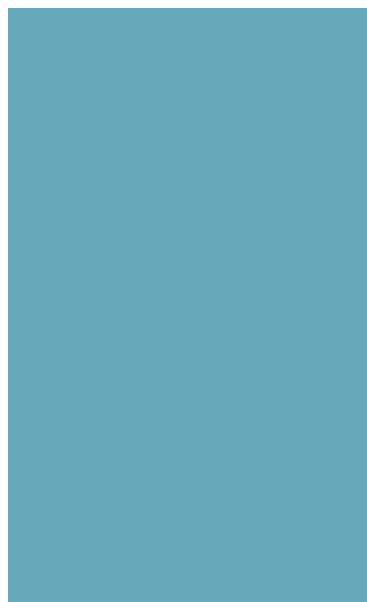
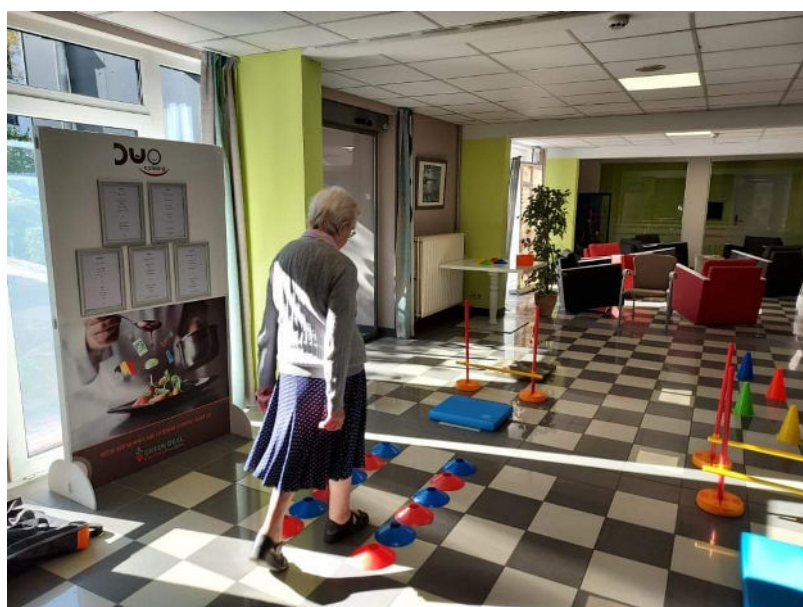
Ensuite, l'animation est un outil précieux pour préserver l'autonomie et l'indépendance de la personne. Les accompagnements kiné, logo et ergo-thérapeutiques sont également compris dans les animations collectives. Elles préservent un maximum l'autonomie et l'indépendance des résidents, mais aussi leur estime d'eux-mêmes, en maintenant un niveau physique et cognitif propre à chacun, tout en suscitant les échanges entre eux.



PAR RAPPORT AU TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE, INCLUANT LES FORMATIONS

L'équipe inclut tout le personnel dans la complémentarité des rôles et le respect des compétences de chacun. Tous ensemble, nous visons à la satisfaction maximale de chaque résident et au maintien de son autonomie et de son indépendance.

Afin d'offrir le meilleur accompagnement, chaque membre du personnel a l'obligation de se former. Ces formations visent à amener à chacun une réflexion sur sa pratique professionnelle, un apprentissage ou une amélioration de la maîtrise de techniques ainsi qu'en l'acquisition de comportements toujours plus adéquats.



Source : Formaltis.fr

Les Myosotis

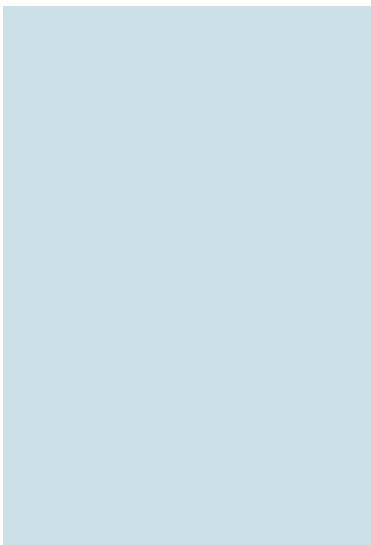
Le service réservé aux résidents présentant des troubles cognitifs

Les Myosotis est une unité de vie adaptée se situant au troisième étage de La Chanterelle. Elle accueille 24 résidents ayant des troubles cognitifs. L'étage est entièrement sécurisé afin de permettre aux résidents de se mouvoir le plus librement possible dans l'espace. Les résidents sont par ailleurs encouragés à profiter du jardin quand la météo le permet, accompagnés de leurs proches ou d'un membre du personnel.

Le service est composé de deux lieux de vie différents permettant aux personnes de se répartir en petits groupes et assurer une ambiance plus familiale et conviviale. Différentes

activités sont proposées dans ces deux lieux de vie. Les résidents sont donc libres de choisir les activités ayant le plus de sens et étant les plus adaptées pour eux. La place du plaisir est primordiale.

L'accompagnement au sein de ce service est flexible et en constante adaptation. L'accent est mis sur les capacités préservées des personnes plutôt que sur leurs difficultés. Nous accordons également une grande importance à la préservation des facultés décisionnelles des résidents, peu importe les difficultés qu'ils rencontrent.



LES VALEURS DE L'UNITÉ

LE RESPECT DE LA PERSONNE

L'accompagnement est personnalisé aux résidents en fonction de leurs histoires de vie et leurs préférences. L'accent est mis sur la qualité relationnelle des soins.

L'AUTONOMIE

Les capacités sont stimulées, l'environnement et les activités sont adaptés en fonction de leurs envies, besoins et rythme. L'organisation des journées est flexible.

LA SOLIDARITÉ

La collaboration avec les proches et l'entière responsabilité de l'équipe pluridisciplinaire est d'autant plus importante lorsqu'on travaille avec des personnes désorientées.

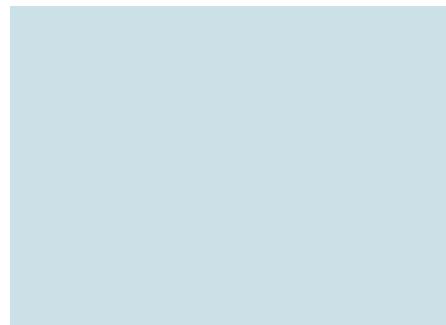
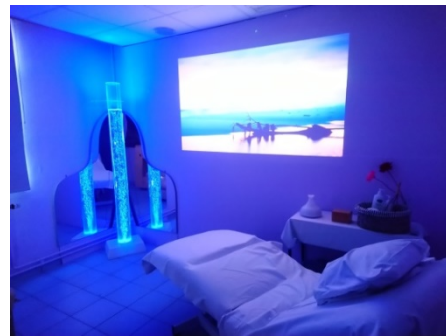
LES PROJETS INDIVIDUALISÉS

Au sein de l'unité, des projets de vie individuels propres à chaque résident sont créés. Ces projets ont plusieurs objectifs :

- ✓ Redonner un rôle social à la personne désorientée
- ✓ Avoir un objectif commun pour chaque résident et améliorer la cohésion de l'équipe soignante et paramédicale
- ✓ Se focaliser sur ce que la personne est capable de faire plutôt que sur ses déficits tout en prenant en compte son histoire de vie et ses centres d'intérêts

Ce projet se réalise en trois étapes et évolue tout au long de la vie du résident au sein de l'unité.

1. La récolte des histoires de vie à l'aide des proches de la personne pour permettre à l'équipe de mieux la connaître.
2. L'évaluation des capacités des personnes pour pouvoir trouver des activités qui sont accessibles.
3. Création des projets pour chaque résident en équipe.



Le plan qualité

OBJECTIF GÉNÉRAL N°1 : RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE VIE ET DU MIEUX-VIVRE DES RÉSIDENTS DE LA CHANTERELLE

Sous-objectif n°1 : Recueil des besoins des résidents concernant le nursing, la cuisine, le service paramédical, du nettoyage, technique, et des animations.

Action 1: Mise en place de tables de conversation au moins 1x par mois par étage.

Qui ? Éducatrice et logopède

Action 2: Mise en place de réunions préparatoires au Conseil des Résidents, une par étage le mois précédant le CR.

Qui ? Éducatrice et logopède

Action 3 : Synthétiser les faits rapportés par les résidents.

Qui ? Éducatrice et logopède

Action 4 : Présenter au directeur le rapport des réunions préparatoires avant le CR.

Qui ? Éducatrice et logopède

Sous-objectif n°2 : Sensibiliser les membres du personnel au respect des besoins spécifiques des résidents.

Action 1: Réunion pour établir un plan d'action.

Qui ? Psychologue, coordinatrice paramédicale, cheffe du service sécurisé et cheffe nursing

Action 2 : Créer un « Module Flash ».

Qui ? Psychologue

Action 3 : Établir un planning de formation des MDP.

Qui ? Infirmière qualité et psychologue

Action 4 : Présentation du module aux MDP. *Qui ? Psychologue*

Sous-objectif n°3 : Sensibiliser le personnel à l'accompagnement spécifique des personnes souffrant de difficultés cognitives.

Action 1: Créer une formation ludique avec des exemples concrets et moments d'interaction.

Qui ? Psychologue et médecin coordinateur

Action 2 : Établir un planning de formation.

Qui ? Infirmière qualité, psychologue et médecin coordinateur

Action 3 : Présentation de la formation aux MDP.

Qui ? Psychologue et médecin coordinateur

OBJECTIF GÉNÉRAL N°2: STIMULATION DE LA COOPÉRATION ET L'INTERDISCIPLINARITÉ AU SEIN DU PERSONNEL DE LA CHANTERELLE.

Sous-objectif n°1 : Organiser des moments de rencontre dans un cadre informel

Action 1: Reprendre les fêtes d'anniversaire du personnel à raison d'une fois par mois.

Qui ? Service du personnel et direction

Action 2: Réorganiser le souper du personnel de fin d'année.

Qui ? Service du personnel et direction

Action 3: Organiser des événements ponctuels (zumba, cacahuète de Noël, foodtruck,...).

Qui ? Responsable paramédicale et service du personnel

Sous-objectif n°2 : Revaloriser les fonctions de chacun

Action 1: Présentation de chaque fonction à chaque étage par des personnes volontaires.

Qui ? Les cheffes de service et les MDP volontaires

Action 2: Création de groupes de réflexion pluridisciplinaires.

Qui ? La chef nursing et les cheffes de services

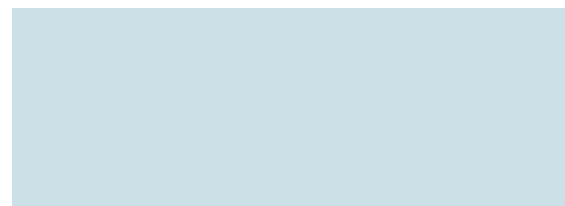
Sous-objectif n°3 : Favoriser l'intégration des nouvelles recrues

Action 1: Créer des fiches de fonction précises pour chaque arrivant.

Qui ? Service du personnel, direction et cheffes de services

Action 2: Proposer un service de parrainage aux nouveaux arrivants.

Qui ? Service du personnel, MDP référents, infirmière de qualité



OBJECTIF GÉNÉRAL N°3 : MISE EN PLACE DES PROJETS DE VIE INDIVIDUALISÉS POUR LES 25 RÉSIDENTS DU SERVICE DES MYOSOTIS

Sous-objectif n°1 : Réaliser les histoires de vie et les mindmaps de tous les résidents du 3^{ème} étage.

Action 1: rencontrer et questionner les résidents et leurs familles (entretiens individuels).

Qui ? Psychologue

Action 2: Rédiger les histoires de vie.

Qui ? Psychologue

Action 3: Réaliser les mindmaps.

Qui ? Ergothérapeute (avec le résident) et psychologue (sans le résident)

Sous-objectif n°2 : Évaluer les capacités, l'adaptation et les comportements des résidents.

Action 1: Créer un canevas pour l'évaluation.

Qui ? Psychologue, ergothérapeute, et cheffe de service

Action 2: Présenter le canevas à l'équipe. *Qui ? Psychologue et ergothérapeute*

Action 3: Évaluer les capacités des résidents.

Qui ? Toute l'équipe

Action 4: Mise en commun de l'évaluation lors d'une réunion.

Qui ? Toute l'équipe

Action 5: Rédiger l'évaluation et l'encoder dans le DAR.

Qui ? Psychologue

Sous-objectif n°3 : Réaliser les projets de vie individualisés.

Action 1: Établir l'ordre des résidents pour la création des projets de vie.

Qui ? Psychologue, coordinatrice des paramédicaux et cheffe de service

Action 2: Réaliser 4 projets de vie individualisés en équipe lors des réunions hebdomadaires.

Qui ? Toute l'équipe

Action 3: Évaluer ces projets de vie avec les résidents.

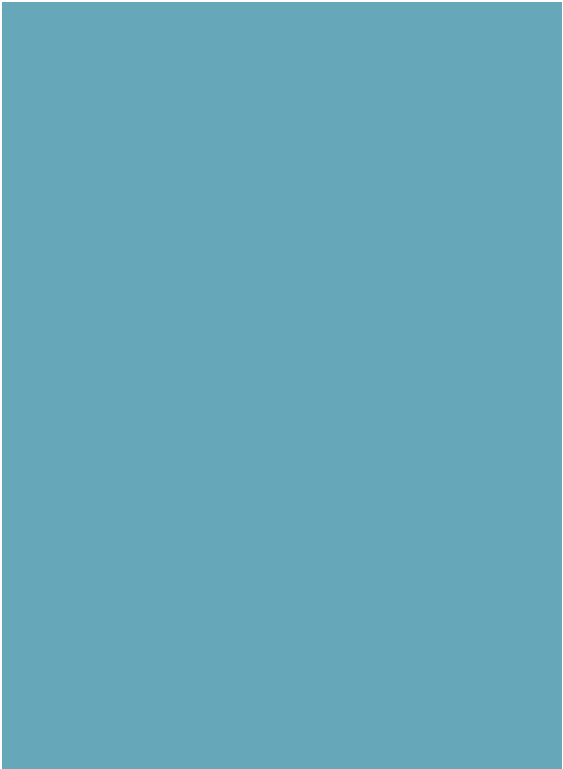
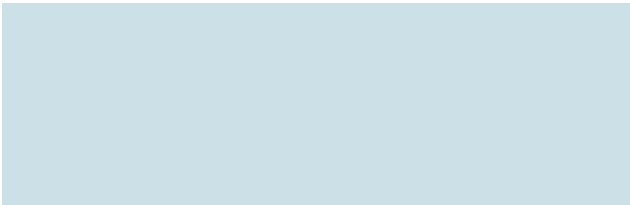
Qui ? Ergothérapeute et éducatrice

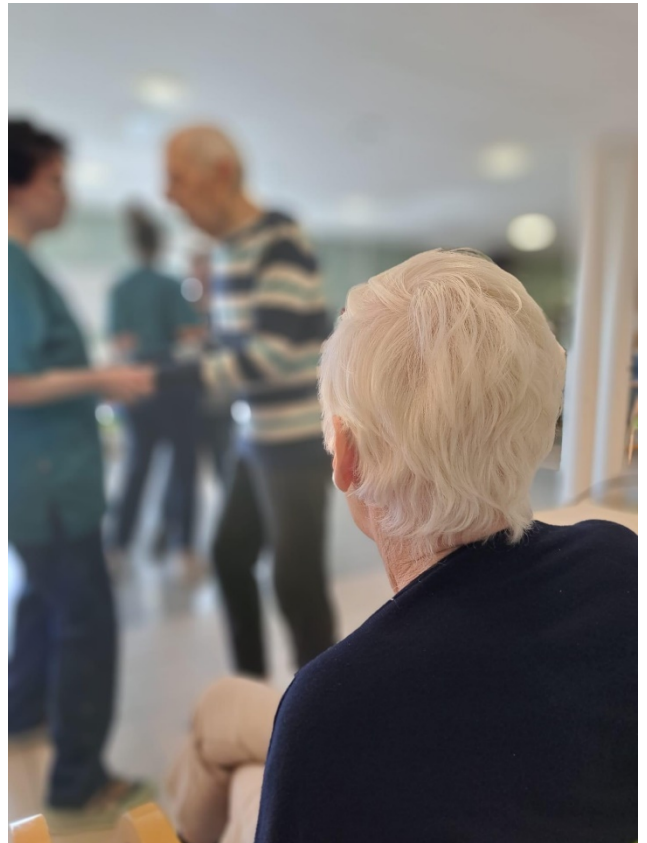
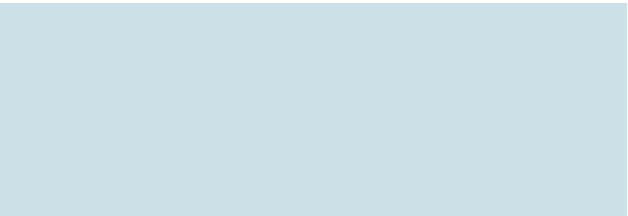
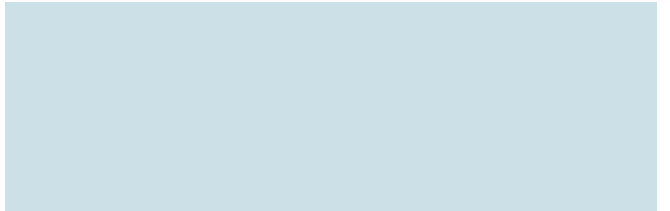
Action 4: réaliser les 20 autres projets de vie individualisés en équipe lors de réunions hebdomadaires.

Qui ? Toute l'équipe

Action 5: Évaluer ces projets de vie avec les résidents.

Qui ? Ergothérapeute et éducatrice





CE PROJET INSTITUTIONNEL C'EST AUSSI, ET SURTOUT LE VÔTRE !
N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES POUR L'AMÉLIORER

La Chanterelle
Avenue des Combattants, 94
5030 Gembloux
Téléphone : 081/61.21.56

E-mail : lachanterelle-gembloux@acis-asbl.be

Site internet : <https://www.acis-asbl.be/etablissements/maisons-de-repos/la-chanterelle-gembloux/>



ACIS ASBL
Au rythme de votre vie